



Me faire émanciper y a t-il des aides?

Par **Floryse**, le **22/07/2012** à **21:39**

Bonjour,

je voudrais savoir si je pouvais faire une demande pour me faire émanciper j'ai 15 ans mais bon si l'année prochaine je fais une demande sans l'accord des parents pour me faire émanciper et que cela est possible. Est-ce que je serais obliger de subvenir à tous mes besoins ou il y a t-il des aides ?

Je ne veux pas me retrouver dans une autre famille mais plus pourvoir vivre seule

Merci d'avance pour vos réponses

Par **cocotte1003**, le **23/07/2012** à **03:08**

Bonjour, vous ne pouvez vous faire émanciper qu'avec l'accord d'au moins un de vos 2 parents et de toutes façons pas avant 16 ans. Meme si vos parents doivent vous aider financièrement, vous devez de toutes façons trouver une solution pour vous prendre en charge financièrement, cordialement